



**MAIRIE DE CHAMPLAN**  
91160

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Département de l'Essonne

**Service TECHNIQUE**

Votre correspondant : **RICARD Jean-Baptiste**  
Tél. : 01.64.54.94.06  
[jean-baptiste.ricard@ville-champlan.fr](mailto:jean-baptiste.ricard@ville-champlan.fr)



**Aux riverains de la rue des Acacias, de la  
rue des Tilleuls, du Chemin de la Butte et  
du Chemin de l'Oisellerie**

N/ Réf. : CL/DG/DST/JBR/2018 – 2609

CHAMPLAN, le **12 OCT. 2018**

**OBJET : Travaux de réfection d'enrobé à l'intersection de la rue des Acacias, de la rue des Tilleuls et du Chemin de la Butte.**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que des travaux de réfection d'enrobé se dérouleront à partir du 17 octobre 2017 pour une durée prévisionnelle d'une journée.

Ces travaux entraînent :

- **une interdiction de circulation de 8h00 à 17h00 sur toute l'emprise du chantier ;**
- **une interdiction de stationner du numéro 4 de la rue des Acacias jusqu'à l'intersection avec le chemin de la Butte ;**
- **une interdiction de la circulation dans les deux sens de la rue des Tilleuls ;**
- **une interdiction d'accès à tous les véhicules au chemin de l'Oisellerie et à la rue des Tilleuls sur la plage horaire des travaux.**

**Un accès piétons reste possible et un accès en cas d'urgence pour les véhicules de secours sera établi.**

De ce fait, nous vous conseillons **de sortir vos véhicules le soir ou le matin avant 8h00 car il vous sera impossible de sortir et rentrer avec vos véhicules entre 8h00 et 17h00. Nous vous conseillons de vous garer dans les rues adjacentes à l'emprise des travaux.**

Concernant le chemin de la Butte, l'accès sera possible à contre-sens de la circulation. L'accès à la rue des Acacias (partie en sens unique) se fera exceptionnellement à double sens. La vitesse de circulation sera limitée à 20 km/h. Les véhicules dans le sens de circulation habituel de la voie seront prioritaires sur les véhicules à contre-sens. **Cette autorisation de circulation à contre-sens sera accordée uniquement aux riverains et ce, strictement durant les horaires et période de chantier. En dehors de ces horaires et de cette période, la circulation devra se faire dans le sens normal attribué à chaque voie.**

Monsieur Jean-Baptiste RICARD, votre technicien référent, est joignable au 06.83.64.68.13 pour toutes questions.

Conscient que ces travaux entraîneront des désagréments, je reste à votre écoute et vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire  
Christian LECLERC



*Bien Sincèrement*

Toute correspondance doit être transmise **impersonnellement** à Monsieur le Maire de CHAMPLAN

Place de la Mairie - 91160 CHAMPLAN

☎ 01.69.74.86.60 OU 86.51 - 📠 01.69.10.09.28 - ✉ [contact-mairie@ville-champlan.fr](mailto:contact-mairie@ville-champlan.fr)